

Guide de présentation des candidatures Prix Relève



Bourses pour la relève



Faire avancer
les savoirs

Table des matières

Prix Acfas Relève – Congrès.....	3
Prix Acfas Relève – Francophonie minoritaire canadienne.....	6
Évaluations et jurys.....	8
Suites et diffusion.....	9

Date limite de réception des dossiers : 26 octobre 2025, à 23 h 59

Prix Acfas Relève - Congrès

Description des Prix Acfas Relève - Congrès

Créés en 2022, les Prix Acfas Relève - Congrès visent à mettre en valeur la pluralité des parcours en recherche de cinq membres de la relève étudiante, dans tous les champs disciplinaires. Les chemins vers la recherche étant rarement linéaires, ces prix entendent souligner la multiplicité des trajectoires (personnelle, professionnelle, disciplinaire, etc.) des étudiant-es et l'impact de celles-ci sur leur vocation en recherche. À travers ces prix, l'Acfas souhaite penser l'excellence de la recherche au-delà de la qualité du dossier académique et encourager les étudiant-es à poursuivre leur parcours en recherche.

Les catégories des Prix Acfas Relève - Congrès sont celles des communications libres du congrès de l'Acfas : sciences de la santé (section 100), sciences naturelles, mathématiques et génie (section 200), lettres, arts et sciences humaines (section 300), sciences sociales (section 400) et éducation (section 500).

Une bourse de 3000 \$ est remise à la personne lauréate de chaque catégorie.

Prix parrainé par le ministère de la Langue française du Québec.

Critères d'admissibilité des Prix Acfas Relève - Congrès

- La personne doit déposer elle-même sa candidature.
- La personne doit avoir présenté une communication libre (orale ou par affiche) à titre de premier-ère auteur-trice au 92^e Congrès de l'Acfas.
- La personne doit avoir été inscrite à la maîtrise ou au doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur canadien, au moment de l'acceptation de sa communication au 92^e Congrès de l'Acfas.
- La personne doit s'exprimer en français.
- Une personne ayant soumis sa candidature à l'édition précédente des Prix Acfas Relève et qui a présenté une communication libre au 92^e Congrès de l'Acfas peut à nouveau postuler à l'un des Prix.
- Une personne ayant déjà été récompensée par un Prix Acfas Relève - Congrès n'est pas admissible aux éditions suivantes.

Documents à transmettre

Tous les documents demandés doivent être présentés en français.

- **Curriculum vitae actualisé avec coordonnées complètes**

Votre curriculum vitae à jour, incluant vos coordonnées complètes, d'un maximum de deux pages.

Note : Ce document ne sera pas transmis aux membres du jury. Il sera utilisé uniquement à des fins d'information et de validation par la permanence de l'Acfas.

- **Lettre de soutien**

Vous devez présenter une lettre de soutien (500 mots au maximum) d'un individu tiers (l'individu n'est pas obligatoirement votre directeur·trice de recherche). Cette lettre atteste vos qualités de chercheur·euse et expose la manière dont vous vous démarquez par votre parcours, et ce, indépendamment de vos résultats scolaires, publications, bourses, etc.

Note : Cette lettre ne sera pas transmise aux membres du jury et sera utilisée uniquement à des fins d'information et de validation par la permanence de l'Acfas.

- **Document anonyme Parcours de recherche**

Le texte Parcours de recherche doit permettre à un jury multidisciplinaire de bien saisir votre parcours et les expériences qui vous ont guidé·e vers votre recherche. Il constitue le seul matériel soumis pour l'évaluation et les délibérations du jury.

Ce document est rédigé en français et il est anonyme, c'est-à-dire qu'aucune mention de vos prénom et nom ne doit y apparaître.

Votre présentation doit répondre aux trois critères d'évaluation équivalents suivants, en 1200 mots (maximum, comptés et affichés):

- Critère 1
 - Présentez les motivations et les expériences personnelles qui vous ont mené·e à entreprendre un parcours en recherche et à vous intéresser à la problématique que vous avez choisie.
- Critère 2
 - Présentez votre vision de votre projet de recherche et ce qui vous motive à contribuer à l'avancement des connaissances dans votre domaine de recherche.
- Critère 3
 - Présentez votre vision et ce qui vous motive sur le plan des retombées hors du milieu académique (culturelles, sociales, environnementales, économiques, technologiques, etc.).

Soumission du dossier

Date limite de réception des dossiers : 26 octobre 2025, à 23 h 59

Documents à déposer

Tous les documents demandés doivent être présentés en français. Veuillez faire parvenir le dossier par courriel en trois fichiers distincts, en format PDF :

- Votre curriculum vitae à jour, incluant vos coordonnées complètes, d'un maximum de deux pages
- Une lettre de soutien d'un maximum de 500 mots
- Le document Parcours de recherche, d'un maximum de 1200 mots

Aucun autre document ne doit accompagner le dossier de candidature.

Adresse courriel d'envoi : evenements@acfas.ca

Date limite de réception des dossiers : 26 octobre 2025, à 23 h 59

Prix Acfas Relève - Francophonie minoritaire canadienne

Description du Prix Acfas Relève - Francophonie minoritaire canadienne

Ce nouveau Prix Acfas Relève – Francophonie minoritaire canadienne vise à souligner une contribution importante à la vitalité de la recherche en français et à son rayonnement à travers le Canada. Il se destine à la communauté étudiante de niveau maîtrise ou doctorat et sera décerné pour la première fois en 2026.

Une bourse de 3000 \$ sera remise à la personne lauréate.

Prix parrainé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Critères d’admissibilité du Prix Acfas Relève - Francophonie minoritaire canadienne

- La personne candidate doit avoir été inscrite à temps plein à la maîtrise ou au doctorat dans un établissement d’enseignement supérieur canadien situé à l’extérieur du Québec à l’automne 2024 et à l’hiver 2025.
- Le domaine d’études de la personne candidate doit être lié aux lettres, arts et sciences humaines, aux sciences sociales ou à l’éducation.
- Les travaux de la personne candidate doivent être réalisés en français et avoir pour objet la francophonie canadienne en contexte minoritaire.
- La personne candidate doit déposer elle-même sa candidature.
- La personne candidate doit être à l’aise de s’exprimer en français à l’oral et à l’écrit.

Documents à transmettre

Tous les documents demandés doivent être présentés en français.

- **Justificatifs d'inscription officiels (documents officiels du registrariat de l'établissement – photocopies acceptées) pour les sessions d'automne 2024 et hiver 2025**

- **Curriculum vitae à jour, incluant les coordonnées complètes, d'un maximum de deux pages**

À noter : Ce document ne sera pas transmis aux membres du jury. Il sera utilisé uniquement à des fins d'information et de validation par la permanence de l'Acfas.

- **Lettre de soutien**

Vous devez présenter une lettre de soutien en français d'un individu tiers (l'individu n'est pas obligatoirement votre directeur-trice de recherche). Cette lettre démontre 1) vos qualités de chercheur-euse, 2) le lien de votre objet/domaine de recherche avec la francophonie minoritaire canadienne et 3) la manière dont vous vous démarquez par votre parcours, et ce, indépendamment de vos résultats scolaires, publications, bourses, etc.

À noter : Cette lettre ne sera pas transmise aux membres du jury. Elle sera utilisée uniquement à des fins d'information et de validation par la permanence de l'Acfas.

- **Document anonyme Parcours de recherche**

Ce document, rédigé en français et anonyme (sans faire mention de votre nom et de votre prénom), doit présenter votre parcours de recherche en 1200 mots (au maximum, comptés et affichés). Il constitue le seul matériel pour l'évaluation et les délibérations du jury.

Le document Parcours de recherche doit permettre à un jury multidisciplinaire de bien saisir votre parcours et les expériences qui vous ont guidé-e vers votre recherche. Il doit répondre aux critères d'évaluation équivalents ci-dessous.

- Critère 1 : Expliquez d'abord les motivations et les expériences personnelles qui vous ont mené-e à entreprendre un parcours en recherche lié à la francophonie minoritaire canadienne. Exposez ensuite comment votre parcours vous a conduit-e à vous intéresser à votre problématique de recherche. Indiquez les raisons qui vous ont poussé-e à vous engager dans une réflexion intellectuelle autour de cette problématique, et à contribuer au rayonnement ou à la vulgarisation de la recherche en français.
- Critère 2 : Présentez votre projet de recherche et ce qui vous motive à contribuer à l'avancement des connaissances liées à la francophonie minoritaire canadienne. Montrez également ce qui vous motive sur le plan des retombées sociétales de votre recherche (social, environnemental, économique, etc.), dont le rayonnement ou la vulgarisation de la recherche en français.
- Critère 3 : Démontrez comment les compétences et les connaissances acquises au fil de vos expériences sont mobilisées pour réaliser votre projet de recherche.

Soumission du dossier

Date limite de réception des dossiers : 26 octobre 2025, à 23 h 59

Documents à déposer

Tous les documents demandés doivent être présentés en français. Veuillez faire parvenir le dossier par courriel, en quatre fichiers distincts, en format PDF :

- Justificatifs d'inscription officiels (documents officiels du registrariat de l'établissement) pour les sessions d'automne 2024 et hiver 2025
- Votre curriculum vitae à jour, incluant vos coordonnées complètes, d'un maximum de deux pages
- Une lettre de soutien
- Le formulaire Parcours de recherche, d'un maximum de 1200 mots

Aucun autre document ne doit accompagner le dossier de candidature.

Adresse courriel d'envoi : evenements@acfas.ca

Évaluation et jurys

L'évaluation est assurée par un jury spécifique à chacune des catégories. La permanence de l'Acfas crée des jurys représentatifs et diversifiés.

À quelques exceptions près, les membres des jurys sont des chercheur·euses.

Les délibérations des jurys, ainsi que la composition de ceux-ci, demeurent confidentielles, et les résultats sont finaux.

Suite et diffusion

D'abord, les choix effectués par les jurys sont communiqués à la permanence de l'Acfas. Puis, celle-ci avise directement les personnes lauréates. Enfin, toutes les personnes ayant présenté des dossiers de candidature sont informées des résultats. Ces étapes ont lieu au printemps suivant l'appel de candidatures.

Une opération de diffusion est ensuite élaborée par l'équipe de l'Acfas, en collaboration avec de multiples partenaires. Un embargo sur le nom des récipiendaires est maintenu jusqu'au jour de la remise des prix, au printemps 2026, lors du 93^e Congrès de l'Acfas.



Faire avancer
les savoirs